Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le
ID : 035-213500960-20260429-DEL26026-DE

Département d'Ille-et-Vilaine
Canton de Châteaugiron

DOMAGNÉ
CHAUMERÉ
MAIRIE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 16/04/2026

Date d'affichage : 16/04/2026

Nombre de membres :
- en exercice : 19
- quorum : 10
- présents : 17
- représentés : 1
- votants : 18

L'an deux mille vingt-six, le 29 avril à 10h15, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la salle de la mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc MAILLARD, Maire.

Etaient présents (17) : Jean-Marc MAILLARD, Joseph BOUVIER, Michel JEULAND, Danielle MENARD, Roland GAUTIER, Marion LOISEAU, Jean-Yves ESNAULT, Magali BUDOR, Joël AKA, Eric BRUNCHER, Eric PIROT, Gilles THOMAS, Aurélie BERTIER, Céline DESRUES, Catherine LEGRAND, Annie MARQUET, Henry SOUVESTRE

Était excusée (1) :
Mme Delphine DESILLE a donné procuration à Annie MARQUET.

Était absente (1) :
Mme Céline ECHAROUX était absente.

M. Eric PIROT a été élu secrétaire de séance.

DEL 26026 – Budget annexe ZAC Le Poirier – Affectation du résultat

Vu les articles L.2311-5 et L.1612-32 du code général des collectivités territoriales (CGCT) fixant les règles de l'affectation des résultats ;

Vu que la délibération d'affectation des résultats doit intervenir après le vote du compte financier unique et que les résultats doivent être intégrés lors de la décision budgétaire qui suit le vote du compte financier unique ;

Vu la délibération n°26024 du 29 Avril 2026 approuvant le Compte Financier Unique 2025 du budget annexe ZAC Le Poirier de la commune de Domagné ;

Vu le CFU 2025 de la commune de Domagné approuvé comme suit :

PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE					
Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	0,00	169 415.50	169 415.50
	Recettes réalisées	B	0,00	261 412.00	261 412.00
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	0,00	419 273.00	419 273.00
	Dépenses réalisées	E	0,00	209 726.02	209 726.02
	Reste à réaliser	F	0,00	0,00	0,00
Différence entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G=B-E	0,00	51 685.98	51 685.98

Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le
ID : 035-213500960-20260429-DEL26026-DE

Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	0,00	249 857.50	249 857.50
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent / déficit (+/-)	G+H	0,00	301 543.48	301 543.48
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I=C-F	0,00	0,00	0,00
Résultat cumulé	Excédent / déficit (+/-)	G+H+I	0,00	301 543.48	301 543.48

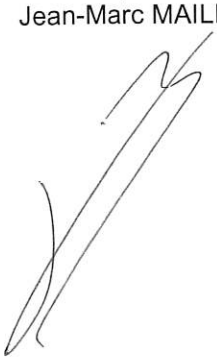
Le conseil municipal,
Après en avoir délibéré,
Par un vote à mains levées,
A l'unanimité des membres présents,

- **AFFECTE** au budget primitif 2026 :
  - la somme de 301 543.48 € au compte RF002 – Excédent de fonctionnement reporté.

Ainsi fait et délibéré, le jour, mois, et an ci-dessus.

POUR COPIE CONFORME

Le Maire,
Jean-Marc MAILLARD



Le secrétaire de séance,
Eric PIROT,

